

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

INSTRUCTION PASTORALE

DE SON ÉMINENCE

le cardinal archevêque de Cambrai

SUR LES DEVOIRS QU'IMPOSE AUX CATHOLIQUES LA GUERRE DÉCLARÉE AUX ÉCOLES CHRÉTIENNES

René-François Regnier, cardinal prêtre de la sainte Église romaine, du titre de la Trinité du Mont, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique archevêque de Cambrai, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le premier devoir des évêques, N. T. C. F., est d'avertir les fidèles des dangers qui menacent leur foi, et de les prémunir contre les séductions de l'esprit de mensonge et d'erreur. Ce devoir est pour eux de tous les temps et de tous les lieux, parce qu'il est inhérent à leur ministère.

Saint Paul en recommandait l'accomplissement à son disciple Timothée (1), et, en prévision de doctrines perverses dont la diffusion était imminente, il disait aux disciples qui l'entouraient à son départ de Milet : "Soyez sur vos gardes et veillez sur le troupeau dont l'Esprit-Saint vous a confié la conduite (2)."

Ces paroles du grand Apôtre s'appliquent à nous aujourd'hui d'une manière frappante. N. T. C. F. ; les périls qui depuis longtemps menacent la foi en notre pays vont s'aggravant tous les jours.

On ne se contente plus en effet d'inoculer à la jeunesse et à l'âge mûr, par la presse et par la parole, la corruption et l'impiété ; on veut soustraire à la religion l'intelligence et le cœur des enfants eux-mêmes.

Le parti anti-chrétien, qui signale depuis quelques années le *cléricisme*, c'est-à-dire, hypocrisie à part, le catholicisme, à toutes les haïnes et le voue à une extirpation complète, aspire à rendre populaires en notre France ; à rendre officielles et dominantes ; à rendre exclusives, s'il le pouvait, ces écoles où tout enseignement religieux et toute prière sont prohibés, et qui sont pour cela si justement flétries du nom d'écoles sans Dieu.

Ce mystère d'iniquité commence à s'accomplir : on travaille systématiquement à entraver dans leur légitime expansion et à supprimer, autant que possible, les écoles où l'influence catholique a le plus d'action, celles qu'on appelle *congréganistes*, parce qu'elles sont dirigées par des instituteurs et des institutrices appartenant à des congrégations religieuses.

Avant de faire les observations qui vont suivre, nous devons déclarer qu'elles n'impliquent aucun blâme à l'égard des instituteurs et institutrices laïques actuellement en exercice dans notre diocèse. Aujourd'hui, comme chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous aimons à rendre publiquement justice au zèle religieux avec lequel, en général, ils remplissent leurs modestes mais très utiles et très honorables fonctions.

Cette réserve faite, voyons, N. T. C. F., pour quels motifs on veut

interdire aux congréganistes l'éducation des enfants, et quels sont les devoirs que ces projets hostiles imposent tant au clergé qu'aux fidèles.

Pourquoi veut-on le laïcisme absolu, le laïcisme exclusif dans la direction des écoles ?

Est-ce dans l'intérêt de l'instruction ? — Mais les congréganistes et les concours publics constatent que les élèves des frères et des sœurs sont loin d'être inférieurs, sous ce rapport, à ceux des maîtres laïques.

Est-ce dans l'intérêt de l'éducation ? — Non assurément. Si on a dit et répété à satiété, jusqu'à ce que les faits eussent démontré le contraire d'une manière évidente, que les élèves des écoles congréganistes étaient moins instruits que ceux des écoles laïques, on n'a jamais prétendu qu'ils fussent moins bien élevés ; qu'ils fussent moins disciplinés dans leurs classes ; que leur tenue à l'extérieur fût moins décente et leurs habitudes moins honnêtes ; qu'ils comussent moins les règles de la bienséance et les lois du respect — On peut affirmer sans crainte que l'infériorité qu'on leur attribuerait sous ce rapport a toujours été démentie par l'opinion publique et le témoignage des familles intéressées.

Prétendrait-on que le personnel enseignant des écoles congréganistes est moins dévoué à son œuvre que celui des écoles laïques ; qu'il n'est pas animé d'un zèle aussi consciencieux ; qu'il est plus distrait par des préoccupations étrangères à ses fonctions ? Rien ne serait plus évidemment faux et injuste.

Les congréganistes, religieux et religieuses, ont contracté devant Dieu et devant les hommes, par un vœu spécial, l'engagement de se consacrer sans réserve à l'éducation chrétienne des enfants ; d'y travailler de tout leur cœur et de toute leur âme ; de supporter toutes les fatigues et de surmonter tous les dégoûts attachés à ce laborieux et monotone ministère. En dehors de la maison où ils vivent en commun, leur horizon se borne à leur classe. Ils s'interdisent sévèrement toutes les dissipations qui leur feraient trouver pénible leur vie de retraite et de travail.

Il n'y a point chez eux de besoins dispendieux pour le présent, ni d'inquiétudes pour l'avenir. Le pain de chaque jour, l'humble et pauvre habit qui les couvre leur suffisent. Ils n'ont point d'anxieuses économies à faire, dans la prévision de la vieillesse et des infirmités qu'elle amène. Quand l'épuisement de leurs forces les condamnera au repos, ils trouveront un asile paisible et une retraite honorée au sein de leur famille religieuse. Enfin, pour leurs derniers jours, un lit leur est assuré à l'infirmerie de la communauté ; leurs souffrances y recevront des soins fraternels ; ils mourront y mourir en paix.

Dira-t-on que c'est la confiance des familles qui manque aux instituteurs congréganistes ? Mais cette confiance, au contraire s'obstine à les suivre quand on les expulse. Et ne se plaignent-ils pas du nombre tous les jours croissant de leurs écoles et de leurs élèves ? N'est-ce pas précisément cette

popularité, si bien justifiée pourtant et de si bon aloi, qui motive l'outrage dont on veut les frapper ?

On ne dira pas au moins que là où il y a concurrence entre les écoles des deux catégories, ce soit en faveur des congréganistes et pour aider au recrutement de leurs classes que se manifestent les préférences administratives et que s'exercent les pressions officielles ?

Il est donc manifeste, N. T. C. F., que c'est uniquement à leur caractère religieux qu'il faut attribuer la défaillance dont sont frappées, ou plutôt l'hostilité à laquelle sont en butte, depuis quelque temps, les écoles congréganistes. Elles préparent à l'Église des enfants instruits, et qui, Dieu aidant, resteront fidèles à leurs devoirs de chrétiens ; elles forment des *cléricaux*, pour tout dire. Or, "le cléricisme, voilà l'ennemi."

On commence par *seculariser* l'instruction primaire, dans le but et avec l'intention avouée d'arriver bientôt à la *déchristianiser*. Puis, si la Providence n'arrête le développement de ce plan détestable, les établissements d'un ordre plus élevé auront leur tour ; l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur devront être, eux aussi, livrés à un laïcisme absolu, c'est-à-dire à l'irréligion sous le nom de libre-pensée.

En présence d'un danger qui menace aussi gravement la foi de nos générations, et qui ne peut manquer d'entraîner tous ceux qu'intéresse l'avenir de la France, quels sont les devoirs du clergé ? quels sont les devoirs des fidèles ?

II

Quels sont les devoirs du clergé à l'égard des écoles congréganistes, et des écoles chrétiennes en général, pendant la crise qu'elles traversent ?

Tout le monde connaît le résultat des enquêtes dont nos établissements religieux ont été récemment l'objet. Ces investigations officielles ont constaté que depuis quelques années les écoles congréganistes s'étaient multipliées et que le nombre de leurs élèves avait notablement augmenté. C'était la preuve évidente que ces modestes établissements répondent à un besoin actuel et qu'ils ont la confiance des familles, leur seul élément de succès.

Est-ce ainsi qu'on a interprété cette manifestation de l'opinion publique ? Nullement, N. T. C. F. ; on nous a fait un crime de succès si honorables et si loyalement obtenus. On a pris de là occasion de crier à l'empiètement cléricale. Les journaux irréligieux ont réussi à faire croire à leurs lecteurs que les envahissements des prêtres, des *curés*, comme ils disent, menacent l'indépendance de la société civile.

Quelle dérision et quelle hypocrisie !

Voyez nos envahissements dans l'ordre politique ; le clergé avait un de ses membres, un seul dans l'une de nos assemblées législatives. Cet éminent évêque vient de mourir, après avoir rempli, avec le plus grand dévouement et le plus grand éclat, sa très-honorable et très-laborieuse mission.

Quelles sont les places qu'on usurpe les prêtres dans l'administration des départements ou dans celle des communes ? Où peut-on signaler leur ingénierie dans les affaires séculières, quelles qu'elles soient ? Presque tous ceux qui avaient placé dans de simples délégations cantonales, pour la surveillance de l'instruction primaire, en ont été éliminés.

Dans la réalité, N. T. C. F., et nos ennemis en conviendraient s'ils étaient capables de quelque bonne foi et de quelque justice envers nous, nos empiètements, ce sont les succès que Dieu daigne donner aujourd'hui d'une manière plus remarquable à notre ministère ecclésiastique. La foi pratique se réveille parmi nous ; son activité et ses dévouements se manifestent de toutes parts : les œuvres de charité pour les pauvres, de moralisation pour les classes inférieures, de véritable fraternité entre les patrons et les ouvriers se multiplient.

Et, — soit dit pour ceux qui représentent le catholicisme comme agonisant — ce n'est pas seulement en France que ce mouvement religieux se fait sentir. Les empiètements cléricaux, puisque ainsi on appelle les progrès du catholicisme et la conquête des âmes, les empiètements cléricaux vont beaucoup plus loin ; ils passent les mers.

L'Angleterre revient à l'unité catholique. Nos missions étrangères étendent leurs apostoliques travaux à de nouvelles contrées. Non-seulement l'Inde, la Chine, le Japon, l'empire Annamite continuent d'être évangélisés ; mais la foi est portée aux nègres de l'Afrique centrale, aux tribus les plus reculées de l'Amérique du Nord, aux habitants naguère anthropophages des îles dont est parsemé l'océan Pacifique.

Partout où la croix est plantée, d'héroïques religieuses vont établir leurs écoles congréganistes. Là elles enseignent, on sait au prix de quels sacrifices et de quelles souffrances, le culte du vrai Dieu et la pratique des bonnes et pures vertus de l'Évangile à des enfants nés au sein de la plus immonde et de la plus cruelle barbarie.

Ces sœurs-là, au moins, ne seront pas de sitôt expulsées pour faire place à des institutrices libre-penseuses.

Quant à ce prosélytisme cléricale, qu'on veut à tout prix entraver et qu'on signale comme le danger social le plus redoutable de notre temps, nous n'y renoncerons pas, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive ; il est pour nous un indispensable devoir.

Il nous est, en effet, commandé d'annoncer l'Évangile, c'est-à-dire d'enseigner la religion de Jésus-Christ partout et toujours ; et chacun de nous, qui avons charge d'âmes, évêques et prêtres, peut dire comme saint Paul : Malheur à moi si je n'évangélise pas. *Va enim mihi est si non evangelisavero* (3).

Tel est, N. T. C. F., le secret non pas des empiètements dont on nous accuse, non pas des ambitions humaines qu'on nous prête, mais de nos actives et persévérantes sollicitudes pour l'éducation des enfants. Car cette évangélisation, cet ensei-

[3] I. Cor. 9. 16.

nement chrétien que nous devons à tous, *omni creatura*, nous le devons d'abord et surtout aux enfants. Nous sommes chargés de veiller, autant qu'il est en nous, à la garde de leur innocence ; de leur faire connaître Dieu et sa loi sainte, leur dignité originelle et la grandeur de leurs immortelles destinées. Nous devons les former à l'accomplissement des devoirs de l'homme et du chrétien, les accoutumer aux pratiques sanctifiantes que leur commande l'Église, et leur faire connaître le prix des grâces dont Jésus-Christ lui a confié la dispensation.

De là, pour nous l'obligation de les diriger vers des écoles où ces vérités soient sérieusement professées, et où la vie chrétienne puisse se développer fortement et sans obstacle. Nos préférences entre les différentes écoles n'ont pas d'autre motif, et les généreux sacrifices que s'imposent nos zèles catholiques pour créer ou soutenir des maisons d'éducation libres n'ont pas d'autre but.

Les écoles primaires doivent être le premier objet de notre sollicitude, à raison du nombre et de la condition générale des enfants qu'elles instruisent ; mais cette sollicitude, c'est pour nous un devoir de conscience de l'étendre aux maisons d'éducation de toutes les catégories, parce que dans toutes il y a des chrétiens à former.

En dehors des écoles proprement dites, il y a, pour les jeunes filles, ces ateliers chrétiens connus sous le nom d'*douvoirs*, et, pour les jeunes garçons, ces patronages dont le nombre toujours croissant est notre consolation et notre espérance ; tous établissements bénis, où la foi et les mœurs sont à l'abri de tous dangers, où le travail est sanctifié par la prière, et où se prennent, sous l'œil de Dieu, des récréations toujours honnêtes, toujours pleines d'un joyeux entrain et d'une franche cordialité.

Ces œuvres d'éducation chrétienne et de préservation morale nous sont chères, qu'est-il besoin de le dire ? abstraction faite de tout esprit de parti, et uniquement dans l'intérêt des âmes à la sanctification desquelles nous avons mission de travailler.

Ces œuvres exclusivement religieuses de leur nature, nous ne pourrions sans forfaire à notre devoir de pasteurs, négliger de les établir, de les encourager, de les patronner. Aucune loi humaine ne pourrait nous interdire ce ministère que la loi de Dieu nous impose. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, la religion devait voir une seconde fois, en France, ses prêtres soumis à des exigences ou à des prohibitions que leur conscience leur défendrait de subir, ils trouveraient dans leur foi, comme leurs devanciers de sainte mémoire, la force de maintenir leur indépendance et de continuer leur mission. Ils diraient, eux aussi : *Hæc est victoria que vincit mundum fides nostra* (4).

III

Les pasteurs de l'Église doivent pourvoir, autant qu'il est en eux, à l'éducation chrétienne des enfants ; mais ce devoir incombe au même de-

[4] I. Joan. 5. 4.

gré, et même en premier lieu, aux chefs de famille. Ils ont charge d'âme, eux aussi. Les pères et mères doivent sans doute pourvoir à l'éducation physique de ceux à qui ils ont donné le jour ; ils doivent les initier à la vie sociale, leur préparer des établissements en rapport avec leurs aptitudes et leur condition ; mais ils doivent surtout les élever dans la connaissance et la crainte de Dieu, dans le respect et l'amour de sa loi. Tel est l'enseignement et le précepte du grand Apôtre. *Educate illos in disciplina et correptione Domini* (5).

Élever chrétiennement leurs enfants, c'est pour les parents un devoir indispensable, ajoutons que c'est un intérêt de premier ordre. Nous ne pouvons, N. T. C. F., qu'indiquer sur ce grave sujet quelques rapides considérations, dont nous laissons le développement à votre intelligence et à votre foi.

"L'adolescent, nous dit la Sainte Écriture, suivra même dans un âge avancé, la voie où il sera entré dans sa première jeunesse." *Adolescentis juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea* (6). Ce proverbe antique est une vérité d'expérience constante et une règle qu ne souffre que de bien rares exceptions.

Or quelles habitudes pourra prendre et de quel esprit se pénétrera un enfant élevé dans une école, je ne dis pas dont la porte sera officiellement fermée à Dieu, mais où l'indifférentisme religieux sera dominant et à peu près général ? Ses mœurs y seront exposées à une contagion presque inévitable, et son esprit à une précoce incrédulité. Les pures affections de famille ne conserveront dans son cœur qu'une place bien étroite. Il craindra l'autorité et plira sous son poids, quand il ne pourra s'y soustraire ; mais il n'aura pour elle ni véritable respect, ni affectueuse reconnaissance.

Puisse-t-il ne point encourir la malédiction que prononce l'Écriture contre "celui qui insulte à son père et qui méprise le douloureux enfantement de sa mère !" (7)

Si une éducation à laquelle la religion n'a eu que peu ou point de part expose les familles à de semblables douleurs, quels périls, si elle se généralise, ne prépare-t-elle pas à la Société ?

Donc c'est faire acte non-seulement de sagesse et de prudence domestiques, mais encore de véritable patriotisme, que de conserver ou de rendre à l'éducation publique le caractère religieux qu'elle doit nécessairement avoir pour être sainte et solidement utile.

Faites ainsi, N. T. C. F. ; protégez les écoles congréganistes que poursuit depuis quelque temps une haine si aveugle, si ardente et si injuste. Défendez-les par vos votes indépendants et consciencieux, dans les assemblées qui auront à prononcer sur leur sort.

Partout où, succombant à une hostilité que rien ne justifie, elles perdront leur caractère public, on devra, autant que possible, les maintenir en

[5] Eph. 6. 4.
[6] Prov. 22. 6.
[7] Prov. 30. 17.

Feuilleton du Courrier du Canada
QUÉBEC, 11 Mars 1879—No 29

LES ANGLAIS AU POLE NORD.

Aventures du Capitaine Hatteras.

Par JULES VERNE.

[SUITE]

Pendant ce temps, l'Entreprise et l'Investigator, de retour en Angleterre, passaient sous le commandement de Collinson et de Mac Clure, et rejoignaient Kellert et Moore au détroit de Behring ; tandis que Collinson revenait hiverner à Hong-Kong, Mac Clure marchait en avant, et, après trois hivernages, de 1850 à 1851, de 1851 à 1852, de 1852 à 1853, il découvrait le passage du nord-ouest, sans rien apprendre sur le sort de Franklin. De 1852 à 1853, une nouvelle expédition composée de trois bâtiments à voile, l'Assistance, le Résoluto le North-Star, et de deux bateaux à vapeur, le Pioneer et l'Entrévide, mit à la voile sous le commandement de sir Edward Belcher, avec le capitaine Kellert pour

second ; sir Edward visita le canal de Wellington, hiverna à la baie de Northumberland, et parcourut la côte, tandis que Kellert, poussant jusqu'à Bridport dans l'île de Melville, explorait sans succès cette partie des terres boréales. Mais alors le bruit se répandit en Angleterre que deux navires, abandonnés au milieu des glaces, avaient été aperçus non loin des côtes de la Nouvelle-Écosse. Aussitôt, lady Franklin arma le petit steamer à hélice l'Isabelle, et le capitaine Ingfield, après avoir remonté la baie de Baffin jusqu'à la pointe Victoria par le quatre-vingtième parallèle, revint à l'île Beechey sans plus de succès. Au commencement de 1855, l'américain Grinnel fait les frais d'une nouvelle expédition, et le docteur Kane, cherchant à pénétrer jusqu'au pôle...

—Mais il ne l'a pas fait, s'écria violemment Hatteras, et Dieu en soit loué ! Ce qu'il n'a pas fait, nous le ferons !

—Je le sais, capitaine, répondit le docteur, et si j'en parle, c'est que cette expédition se rattache forcément aux recherches de Franklin. D'ailleurs, elle n'eut aucun résultat. J'allais omettre de vous dire que l'Amirauté, considérant l'île Beechey comme le rendez-vous général des expéditions, chargea en 1853 le steamer le Phénix, capitaine Ingfield, d'y transporter des provisions ; ce marin s'y rendit avec le lieutenant Bellot, et perdit ce

brave officier qui pour la seconde fois mettait son dévouement au service de l'Angleterre ; nous pouvons avoir des détails d'autant plus précis sur cette catastrophe, que Johnson, notre maître d'équipage, fut témoin de ce malheur.

—Le lieutenant Bellot était un brave Français, dit Hatteras, et sa mémoire est honorée en Angleterre. — Alors, reprit le docteur, les navires de l'escadre Belcher commencent à revenir peu à peu ; pas tous, car sir Edward dut abandonner l'Assistance en 1854, ainsi que Mac Clure avait fait de l'Investigator en 1853. Sur ces entrefaites, le docteur Rac, par une lettre datée du 29 juillet 1854, et adressée de Repulse-Bay où il était parvenu par l'Amérique, fit connaître que les Esquimaux de la terre du roi Guillaume possédaient différents objets provenant de l'Erebus et du Terror ; pas de doute possible alors sur la destinée de l'expédition ; le Phénix, le North-Star, et le navire de Collinson revinrent en Angleterre ; il n'y eut plus de bâtiment anglais dans les mers arctiques. Mais si le gouvernement semblait avoir perdu tout espoir, lady Franklin espérait encore, et des débris de sa fortune elle équipa le Fox, commandé par Mac Clintock ; il partit en 1857, hiverna dans les parages où vous nous êtes apparus, capitaine, parvint à l'île Beechey, le 11 août 1858, hiverna une seconde fois au détroit de Bellot, reprit ses

recherches en février 1859, le 6 mai, découvrit le document qui ne laissa plus de doute sur la destinée de l'Erebus et du Terror, et revint en Angleterre à la fin de la même année. Voilà tout ce qui s'est passé pendant quinze ans dans ces contrées funestes, et depuis le retour du Fox pas un navire n'est revenu tenter la fortune au milieu de ces dangereuses mers !

—Et bien, nous la tenterons ! "répondit Hatteras.

Chapitre XV.

LE FORWARD REJETÉ DANS LE SUD.

Le temps s'éclaircit vers le soir, et la terre se laissa distinguer clairement entre le cap Sepping et le cap Clarence, qui s'avance vers l'est, puis au sud, et est relié à la côte de l'ouest par une langue de terre assez basse. La mer était libre de glaces à l'entrée du détroit du Régent ; mais, comme si elle formait une banquette impénétrable au delà du port Léopold.

Hatteras, très-contrarié sans en rien laisser paraître, dut recourir à ses pétards pour forcer l'entrée du port Léopold ; il l'atteignit à midi, le dimanche, 27 mai ; le brick fut solidement ancré sur de gros ice-bergs, qui avaient l'aplomb, la dureté et la solidité du roc.

Aussitôt le capitaine, suivi du docteur, de Johnson et de son chien

Duk, s'élança sur la glace, et ne tarda pas à prendre terre. Duk gambadait de joie ; d'ailleurs, depuis la reconnaissance du capitaine, il était devenu très-social et très-doux, gardant ses rançures pour certains hommes de l'équipage, que son maître n'aimait pas plus que lui.

Le port se trouvait débloqué de ces glaces que les brises de l'est y entassaient généralement ; les terres coupées à pic présentaient à leur sommet de gracieuses ondulations de neige. La maison et le fanal, construits par James Ross, se trouvaient encore dans un certain état de conservation ; mais les provisions paraissaient avoir été saccagées par les renards, et par les ours même, dont on distinguait des traces récentes ; la main des hommes ne devait pas être étrangère à cette dévastation, car quelques restes de huttes d'Esquimaux se voyaient sur le bord de la baie.

Les six tombes renfermant six des marins de l'Entreprise et de l'Investigator, se reconnaissaient à un léger renflement de la terre ; elles avaient été respectées par toute la race nuisible, hommes ou animaux.

En mettant le pied pour la première fois sur les terres boréales, le docteur éprouva une émotion véritable ; on ne saurait se figurer les sentiments dont le cœur est assailli, à la vue de ces restes de maisons, de tentes, de

huttes, de magasins, que la nature conserve si précieusement dans les pays froids.

—Voilà, dit-il à ses compagnons, cette résidence que James Ross lui-même nomma le Camp du Refuge ! Si l'expédition de Franklin eût atteint cet endroit elle était sauvée. Voici la machine qui fut abandonnée ici-même, et le poêle établi sur la plateforme, auquel l'équipage du Prince-Albert se réchauffa en 1851 ; les choses sont restées dans le même état, et l'on pourrait croire que Kennedy, son capitaine, a quitté d'hier ce port hospitalier. Voici la chaloupe qui l'abrita pendant quelques jours, lui et les siens, car ce Kennedy, séparé de son navire, fut véritablement sauvé par le lieutenant Bellot qui brava la température d'octobre pour le rejoindre.

—Un brave et digne officier que j'ai connu, dit Johnson.

Pendant que le docteur recherchait avec l'enthousiasme d'un antiquaire les vestiges des précédents hivernages, Hatteras s'occupait de rassembler les provisions et le combustible qui ne se trouvaient qu'en très-petite quantité. La journée du lendemain fut employée à les transporter à bord.

(à suivre.)

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Table listing various types of lard and ham with prices per pound and per barrel.

Huile et Poissons.

Table listing oil and fish products with prices.

Marché au Cuir.

Table listing leather goods and their prices.

Heure de la marée haute.

Table showing tide times for various locations.

PHASE DE LA LUNE.

Text describing the current phase of the moon.

annonces Nouvelles.

Notice regarding a legal matter or court case.

Acte concernant la Faillite de 1875

Legal notice regarding a bankruptcy from 1875.

Notice regarding a legal matter or court case.

Romance Nouvelle.

Advertisement for a new romance novel.

Advertisement for a new romance novel.

Advertisement for a new romance novel.

Traverse du Grand-Tronc.

Advertisement for a steamship service.

Advertisement for a steamship service.

Advertisement for a steamship service.

AVIS.

Public notice or advertisement.

Commercial House. GRANDE VENTE

Advertisement for a large sale at Commercial House.

Bon Marché.

Advertisement for a good market sale.

ETOFFES A ROBES DE FANTAISIE

Advertisement for fancy dress fabrics.

Advertisement for fancy dress fabrics.

Noel et du Jour de l'An.

Advertisement for Christmas and New Year goods.

Advertisement for Christmas and New Year goods.

BEHAN BROTHERS.

Advertisement for Behan Brothers.

ATTENTION! ATTENTION!

Attention notice regarding a business matter.

Attention notice regarding a business matter.

I. P. Déry, LIBRAIRE

Advertisement for I. P. Déry, bookseller.

Tousignant & Pinault, AVOCATS

Advertisement for Tousignant & Pinault, lawyers.

PAPIERS A ENVELOPER

Advertisement for envelope paper.

Sacs de papier.

Advertisement for paper bags.

Edouard Laroche, RELIEUR ET REGLEUR

Advertisement for Edouard Laroche, bookbinder.

C. HIANVEUX DIT LAFRANCE

Advertisement for C. Hianveux dit LaFrance.

Beurre! Beurre

Advertisement for butter.

25 TINETTES DE BEURRE DE CHOIX POUR FAMILLE.

Advertisement for 25 tins of butter.

Gingras et Langlois

Advertisement for Gingras et Langlois.

NOUVELLES IMPORTATIONS !!

Advertisement for new imports.

1879.—Printemps et Ete—1879.

Advertisement for 1879 spring and summer goods.

Joseph Hamel et Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58.

Advertisement for Joseph Hamel et Freres.

Advertisement for Joseph Hamel et Freres.

Département des Dames.

Advertisement for women's department.

Advertisement for women's department.

Etoffes de Deuil.

Advertisement for mourning fabrics.

Advertisement for mourning fabrics.

JOS. HAMEL & FRERES, No. 58, rue Sous-le-Fort, No. 58.

Advertisement for Jos. Hamel & Freres.

Departement des Messieurs.

Advertisement for men's department.

Advertisement for men's department.

ETC., ETC.,

Advertisement for various goods.

JOS. HAMEL & FRERES, NO. 58, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE VILLE, NO. 58.

Advertisement for Jos. Hamel & Freres.

Edouard Laroche, RELIEUR ET REGLEUR

Advertisement for Edouard Laroche.

C. HIANVEUX DIT LAFRANCE

Advertisement for C. Hianveux dit LaFrance.

Beurre! Beurre

Advertisement for butter.

25 TINETTES DE BEURRE DE CHOIX POUR FAMILLE.

Advertisement for 25 tins of butter.

Gingras et Langlois

Advertisement for Gingras et Langlois.

SACRIFICE IMMENSE !!!

Advertisement for a massive sacrifice.

AU BON MARCHÉ !!

Advertisement for a good market sale.

N. GARNEAU.

Advertisement for N. Garneau.

CYRICE TETU

Advertisement for Cyrice Tetu.

Advertisement for Cyrice Tetu.

GIN DE HOLLANDE.

Advertisement for Dutch gin.

Advertisement for Dutch gin.

ENDUIT UNIVERSEL

Advertisement for universal varnish.

CHEMIN DE FER Q. M. O & O.

Advertisement for the Quebec, Montreal and Ottawa Railway.

Orgues de Salon.

Advertisement for parlour organs.

AVIS.

Public notice or advertisement.

CE JOURNAL

Advertisement for the newspaper.

AVIS.

Public notice or advertisement.

AVIS.

Public notice or advertisement.

AVIS.

Public notice or advertisement.

AVIS.

Public notice or advertisement.

AVIS.

Public notice or advertisement.



TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, FÉVRIER 1879.

Table with columns: ARRIVÉE, MALLES, CLÔTURE. Rows include A.M. P.M. OTTAWA, S. 40 Province d'Ontario, etc.



LIGNE ALLAN.

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâties sur le Clyde, à double engin.

1878---Arrangement d'hiver---1879

Table listing ship names and routes: SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, etc.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de HALIFAX chaque SAMEDI arrivant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Écosse ou en venant partent comme suit :

Table of ship schedules from Halifax: MORAVIAN, NOVA SCOTIAN, P. RUUVIAN, etc.

Prix du passage entre Halifax et St. Jean.

Table with columns: Chambre, Entrepont, Lits payables d'avance.

J. & W. REID, NO. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons.

PAPIER À ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Marilla, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS de papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encre.

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement. J. & W. REID, No. 98 et 100, rue St. Paul, Québec, 28 Juillet 1876.

Bureau d'Agence Générale RIMOUSKI, J. M. Hudon et cie, AGENTS GÉNÉRAUX.

BUREAU: Rue des Avocats, en face de la Cathédrale. HEURES DE BUREAU: de 9h. A. M., à 6hr. P. M. Québec, 15 juin 1878—lan.

Bon Marche POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE, POELES DE TOUS GENRES CHEZ JODOIN & Co., 14, RUE ST JEAN.

N'oubliez pas la maison JODOIN & Co., qui a obtenu les prix aux dernières exhibitions pour ses poeles, doubles, de passages, poeles de chambres et de salons, poeles de cuisine de toutes dimensions pouvant brûler du charbon ou du bois.

Ustensiles de cuisine, vaisseaux en cuivre, en fer blanc et en fonte. Pelles, baches en fer et en acier de meilleures qualités. Nos prix sont au moins de VINGT-CING POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs.

EN GROS ET EN DÉTAIL. JODOIN & Co., 14, Rue St. Jean, Québec, 31 août 1878—lan. 561

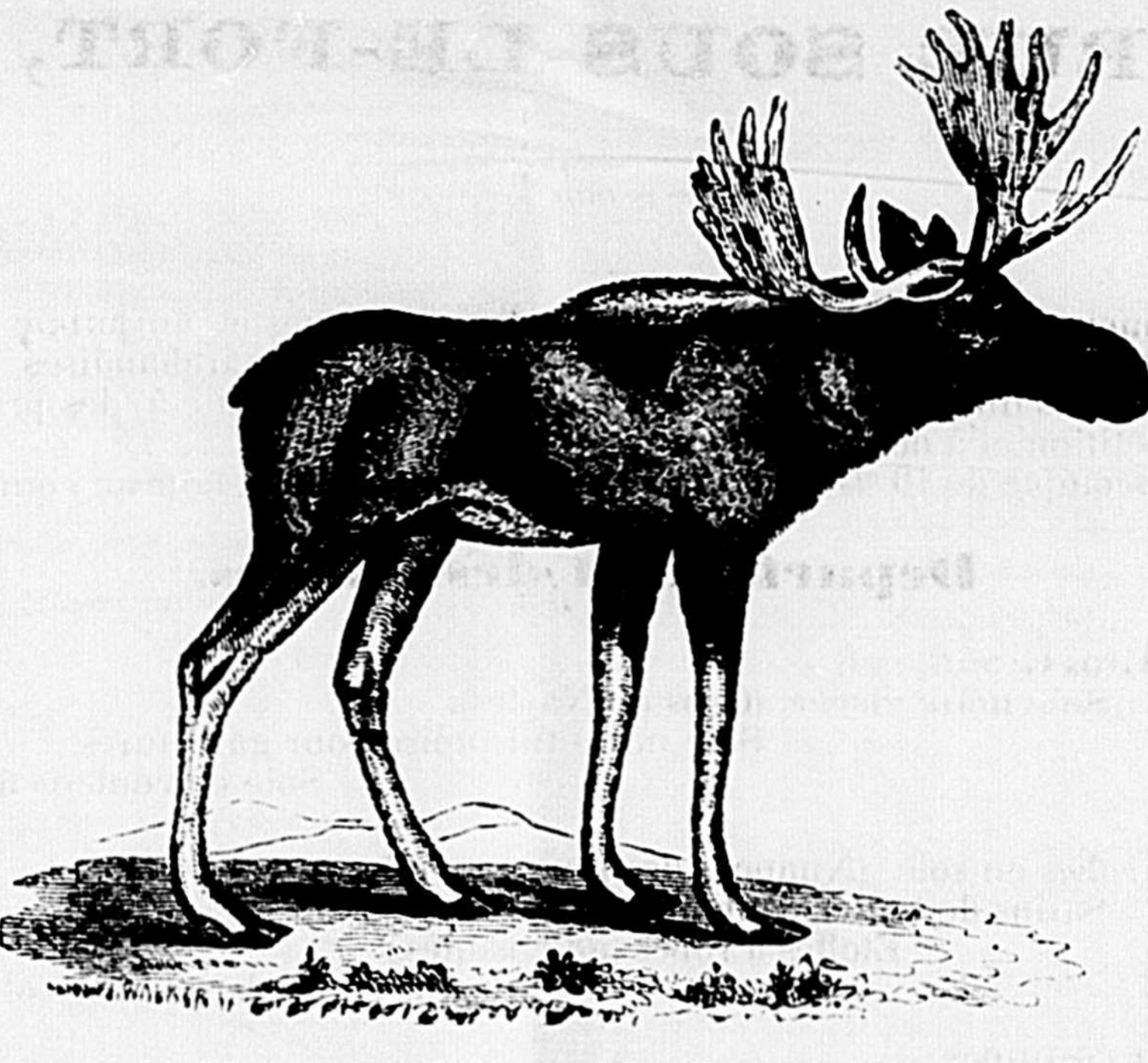
MEDAILLE ET DIPLOMES

Accordés à la dernière exposition pour les Pelleteries les mieux Manufacturées

J. B. LALIBERTE

Chapelier et marchand de Fourrures !!! Fourrures ! Fourrures !

IMPORTATION EXTRAORDINAIRE POUR LA SAISON D'HIVER. 124 & 126, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH.



DANS cette région du globe que nous habitons où le climat est si rigoureux, il nous faut aller chercher, aux approches de l'hiver, chez nos industriels les fourrures propres à nous protéger contre le froid.

Que le lecteur juge par la liste que nous donnons plus bas des avantages offerts au public au magasin du soussigné qui offre en vente :

Pour les Dames: Nouvelles garnitures de manteaux, de Russie, de Paris et des Etats-Unis. Patron les plus nouveaux de manteaux en soie.

GARNITURES OU SETTS DE VISON, MARTRE, LOUTRE NATURELLE, LOUTRE DE MER, RENARD ARGENTÉ, MARTRE ALASKA, LOUP DE LA MER DU SUD, AGNEAU DE PERSE, LOUTRE PIQUÉE, LOUP DE SIBÉRIE, OPOSSUM, CASTOR PIQUÉE.

Comprenant collets, boas, mantilles, pagottes, casques, gants et mitaines, sachets, manteaux et mantilles, castor naturel, castor piqué, loup de la mer du sud, agneau de Perse, dont l'élégance et la solidité sont sans rivales.

Pour les Messieurs: CAPOTS CASTOR NATUREL, CAPOTS CASTOR PIQUÉE, CAPOTS AGNEAU DE PERSE, CAPOTS LOUP DE LA MER DU SUD, CAPOTS LOUTRE NATURELLE, CAPOTS LOUP PIQUÉE, CAPOTS CHATS SAUVAGE, CAPOTS LOUP SIBÉRIE, CAPOTS LOUP ASTRACAN, CAPOTS BUFFLE.

Casques, Pardessus, Gants et Mitaines dans les derniers goûts. —DE PLUS—

Robes d'une grande richesse pour voitures, Robes d'Ours, de Loup Sibérie, Chat Sauvage, Loup, Cervier, Carcajou, Renard des Prairies, Robes, Buffles, Minions d'Original, Caribou, Traines, Harquettes, Souliers Mous et Souliers Claqués.

Confiant dans le patronage qu'il a toujours reçu du public, le soussigné espère qu'en le lui continuera cette année comme par le passé.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE. J. B. Laliberté, CHAPELIER MARCHAND DE FOURRURES. Québec, 27 novembre 1878.

LES PIANOS

LES PIANOS DE WEBER sont reconnus pour rivaliser très-avantageusement quant à la durabilité et l'élégance du fini avec les instruments les plus renommés importés d'Europe et des Etats-Unis, et quant à l'égalité de la touche et la pureté du son, ils ne sont surpassés par aucun.

LA COMPAGNIE DE PIANOS DE BERNAHD et ALLAIRE s'étant assurée l'agence des pianos de WEBER devenus si populaires dans toutes les Provinces du Dominion désire informer les personnes qui ont l'intention de faire l'acquisition d'un piano de PREMIERE QUALITE qu'elle est en mesure de les satisfaire amplement et à réduction de prix inconnu jusqu'ici.

LA MAISON BERNAHD & ALLAIRE s'est aussi assurée l'agence des célèbres orgues et harmoniums d'église et de salon manufacturés par MM. Mason & Hamlin de Boston; ces instruments ont obtenu les premiers prix dans toutes les grandes expositions, depuis celles de Paris 1867, Vienne 1873, Santiago 1875 et au Centenaire de Philadelphie 1876, il en est incontestable que ces instruments sont supérieurs à tous égards, et délient concurrence.

Pour favoriser les personnes qui ne pourraient pas acheter au comptant, cette compagnie a adopté un système de paiement si avantageux qu'il permet à ceux même dont les moyens sont limités de se donner le luxe d'un piano ou harmonium. Ce système s'opère d'après le principe dit: Instalment plan ou paiement par terme soit au mois ou par quartier.

BERNAHD & ALLAIRE. Québec, 26 novembre 1877. 391

AVIS M. J. JOBIN, Sculpteur, fait à savoir aux MM. DU CLERGE ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autel et statues en bois décoré dans le style européen.

Des photographies seront envoyées à tous ceux qui désireront voir les modèles avant de donner leur commande. L. JOBIN, No 146, rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, Québec, Québec, 6 mai 1878.—lan.c. 485

Papier et papeterie PAPIER à écrire, Enveloppes blanches et de couleurs; Livres blancs, Encre, Plumes et Fournitures de bureau en général, qui seront vendus à très bas prix. J. & W. REID, rue St. Paul, Québec, 20 avril 1878. 927

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie INCORPORÉE LE 26 MAI 1874.

Capital Autorisé \$5,000,000 Dépôt du Gouvernement \$100,000.

BUREAU PRINCIPAL: 20, RUE ST. PIERRE QUÉBEC BUREAU DES DIRECTEURS:

Président.—J. B. RENAUD, Ecr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Hon. E. CHINIC, Président de la Banque Nationale. C. TETU, Directeur de la Banque Nationale. JAMES G. ROSS, Ecr., Président de la Banque de Québec. P. W. CASGRAIN, Ecr., M. P.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Québec, 10 Janvier 1876. 929

DEPOT DE LIVRES

Bureau d'Éducation

MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES pourront se procurer à ce dépôt du Gouvernement les livres suivants:

TENUE DE LIVRES en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. à l'École normale-Laval.

C'est le seul ouvrage de ce genre, formé en anglais et publié en français. L'enseignement de la Tenue des livres est obligatoire pour toutes les écoles supérieures, soit modèles ou académiques.—Prix \$5.30 la douzaine.

GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond (éléments revus et augmentés), par le même; PROFESSEUR DE FRANÇAIS à l'École normale-Laval, l'auteur a donné dans cette grammaire l'enseignement du français qu'il donne à ses élèves-maîtres et maîtresses; aussi, pour suivre le même enseignement, s'est-on empressé d'adopter ce livre dans la plupart des écoles élémentaires, auxquelles il est spécialement destiné.—Prix \$1.00 la douzaine.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES sur les Éléments de la grammaire française de Lhomond, par le même.—Prix: \$1.25 la douzaine. CORRIGÉ des Exercices orthographiques, par le même.—Prix: 45 cts. chaque copie.

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, d'analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix: \$2.75 la douzaine. ALPHABET ou Syllabaire gradué, par MM. E. Jumeau et N. Lacasse.

Ce petit livre est aujourd'hui adopté dans presque toutes les écoles de la Province de Québec.

Ces six ouvrages approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, sont généralement adoptés dans les écoles communes de la Province de Québec, et les cinq premiers dans plusieurs séminaires ou collèges. Pour les achats en gros, MM. les libraires devront s'adresser à

M. Léger Brousseau, Propriétaire du Courrier du Canada.

N. B.—Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses anciens élèves (instituteurs ou institutrices) qui ont déjà introduit ces livres dans leurs écoles, et aussi pour engager les autres à suivre leur exemple; c'est pour eux tous le moyen le plus sûr de rendre facile et uniforme leur enseignement du Français et de la Tenue des livres que d'adopter les ouvrages de leur professeur.

NAPOLÉON LACASSE. Québec, 17 juillet 1877.

Un nouveau billet de Banque contrefait.

F. W. HELMICK a reçu la note suivante de Washington, l'informant de l'existence d'un nouveau billet de Banque Nationale contrefait.

Département du Trésor des E. U. Division du service secret, Bureau du chef, Washington, D. C. 24 décembre 1877.

A. F. W. HELMICK, Cincinnati, Ohio: Un nouveau billet de \$5 contrefait, de la Banque First National de Hanover, Penn., vient de paraître. Le papier est mince et coloré en noir. Le numéro de banque est 187, la date, du 20 février 1861, et il porte les signatures de F. E. SPINNER et L. E. CHITTENDEN. Il est imprimé de la même planche que ceux de la banque First National de Tamaqua, qui ont fait leur apparition vers le 20 septembre 1877.

Il serait bon de conseiller aux marchands de votre voisinage de donner publicité à ces faits et de suggérer au public de refuser tous billets de ces banques soupçonnées contrefaits.

La nouvelle méthode de HELMICK pour découvrir les billets contrefaits de banque nationale a été reconnue la meilleure existant. Elle contient des photographies des billets contrefaits ainsi que celles de nos meilleurs billets de banque, de manière que chacun, en faisant la comparaison, pourra saisir la différence. Le prix de cet ouvrage, y compris les gravures, est de \$1.00 seulement et sera envoyé, les frais de poste payés, à tous ceux qui adresseront \$1.00 à F. W. HELMICK, Éditeur, 50, Quatrième rue ouest, Cincinnati, O.

N. B.—Toute personne peut aussi recevoir par la malle le "COUNTERFEIT SILVER COIN DETECTOR" de HELMICK, que plus de 5000 banquiers se sont déjà procurés, en envoyant le prix à l'éditeur qui est de \$2.50. Québec, 19 janvier 1878. 426

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR

No. 85, RUE D'AIGUILLON. Architecture Religieuse, une spécialité.

Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages d'Architecture, tels que: AUTELS, CHAÎRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. J. & W. REID, rue St. Paul, Québec, 10 Mai 1878—lan.c. 491

Robert Morgan,

No. 28, RUE DE LA FABRIQUE, Agent et Importateur de Pianos, TEINWAY, CHICKERING ET HAINES

ORGUES CABINET ET HARMONIUMS Des fabricants les plus renommés

EN outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses. Ces instruments varient en prix de cinquante piastres et au-dessus.

Les rapports intimes et continus que j'ai toujours eus avec ces manufacturiers me permettent d'offrir les instruments ci-dessus à un taux plus bas, si l'on considère leur supériorité, qu'aucune autre maison à Québec

d'assurance pleine et entière confiance aux acheteurs, et si l'on découvre quelques défauts, je serai prêt à donner un autre instrument en échange, et ce à mes propres frais.

A l'effet de donner l'avantage à chacun de pouvoir acheter, je disposerai de mes instruments sur le

SYSTEME DE VERSEMENTS. Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un piano de la valeur de \$350, avec remise d'un tiers le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cents par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

Dépôt des Instruments de Musique et Musique en Feuilles de toutes espèces, provenant de marchés Anglais, Français et Américains. Québec, 15 juillet 1878. 629

On demande

2 ou 300 PIEDS DE VIELLES ESTACADES On devra spécifier le prix. J. & W. REID rue St. Paul, Québec, 20 avril 1878. 927

Courrier du Canada.

Prix de l'Abonnement (EDITION QUOTIDIENNE)

Table with columns: CANADA, ETATS-UNIS D'AMERIQUE, ANGLETERRE, FRANCE. Rows include prices for 1 an, 6 mois, 3 mois.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous 50 cents

Pour chaque insertion subséquente 1/3 Pour les annonces d'une plus grande étendue elles sont insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes.

RECLAMES:—20 cents la ligne Tout ce qui a rapport à la rédaction doit adresser à

R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR PROPRIÉTAIRE. No. 9, Rue Buade, H. V., Québec